

Responsable du pôle Aménagement Durable du Territoire



Date de publication de l'offre

30/07 - 30/09/2024

Type d'emploi

CDI

Catégorie de métier

Paysage - urbanisme - architecture

Nom de l'organisme

Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

Mission

MISSIONS PRINCIPALES

Le ou la responsable de ce pôle sera chargé(e) de concevoir, coordonner et mettre en œuvre des projets d'aménagement du territoire en accord avec les valeurs et objectifs du parc naturel régional. Il/elle supervisera les aspects liés à l'urbanisme, à l'architecture, au paysage, à la mobilité et à la transition énergétique, garantissant un développement harmonieux et durable du territoire.

Le ou la responsable intervient sous l'autorité du Directeur du Parc concernant la mission Parc et en étroite relation avec le Directeur Général du Syndicat mixte pour les missions de planification (SCOT/PCAET).

Vous ferez partie du Comité de direction (CODIR) et serez en lien fonctionnel avec les chefs de pôles du Parc et le service support.

En tant qu'expert(e), vous accompagnez et conseillez les élus et les porteurs de projets en prenant en charge des études réalisées par des prestataires ou en interne : études d'opportunité, de faisabilité, de programmation, ...

Vous contribuez également à l'organisation d'événements et d'animations renforçant les échanges et confortant la mission d'éducation au territoire confiée au PNR Baie de Somme Picardie maritime.

RESPONSABILITES

1. Pilotage et mise en œuvre opérationnelle des projets

- vous proposez les orientations stratégiques et le montage des projets à mettre en œuvre dans votre domaine de compétence et ce en application des objectifs fixés par la Présidente, la vice-Présidente référente et la Direction.

- vous veillez et participez à la mise œuvre des orientations de la Charte du Parc en matière d'aménagement durable du Territoire, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture, des paysages, de la mobilité et de la transition énergétique.

- vous accompagnez les partenaires publics et privés dans la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire, de planification urbaine, de développement local... en lien avec les objectifs de la Charte.

2. Planification territoriale du territoire

- Vous accompagnez les études de planification territoriale (SCoT et son volet énergétique - PCAEt) en lien étroit avec le chef de projet urbanisme/SCoT

- vous coordonnez en lien avec les élus, les collègues et les services concernés, les avis réglementaires du Parc sur les projets d'aménagement et d'infrastructures (ICPE, projets d'énergie renouvelables, infrastructures linéaires et ponctuelles, aménagements fonciers, carrières...) et de planification territoriale (SRADDET, SCoT, PLUi, Schémas divers...).

3. Encadrement de l'équipe et suivi des activités du pôle

- vous assurez l'animation managériale du pôle, en lien avec la Direction. A ce titre, vous assurez notamment la définition des objectifs individuels des agents du pôle et leur évaluation annuelle. Vous animez des réunions de pôle régulières.

- vous proposez le programme d'actions annuelles et en garanzissez l'exécution (suivi des outils financiers et de gestion des projets, compte-rendu annuel des activités du pôle).

- Vous assurez l'évaluation et le suivi des indicateurs de la Charte du Parc en lien avec les activités du pôle.

4. Représentation dans les différentes instances du Parc

- vous préparez et participez aux réunions des instances du syndicat mixte (Bureaux et Comités Syndicaux, Comité de Direction, instances participatives du Parc : Conseil des maires, Conseil scientifique et de prospective.
- vous assurez la représentation du Parc dans les réunions relevant de votre domaine de compétence.
- vous assurez une veille technique et réglementaire dans votre domaine de compétence.
- vous participez au réseau de la fédération nationale des parcs naturels régionaux dans votre domaine de compétence.

Profil

Le candidat idéal possède une vision stratégique pour le développement durable, une expérience significative dans des fonctions similaires, et démontre un engagement envers la préservation de l'environnement et le respect des valeurs des parcs naturels régionaux.

Compétences requises

- Diplôme en urbanisme, architecture, aménagement du territoire ou domaine connexe.
- Expérience avérée dans la gestion de projets d'aménagement durable.
- Connaissance approfondie des enjeux liés à la transition énergétique et à la mobilité durable.
- Compétences en leadership et en gestion d'équipes pluridisciplinaires.
- Excellentes capacités de communication et de négociation.
- Vous maîtrisez les outils informatiques et disposez d'une bonne expression orale, rédactionnelle et graphique.
- Permis B indispensable.

Informations complémentaires

CONDITIONS D'EMPLOI

- Recrutement par voie statutaire (ingénieur ou attaché), ou contractuel de la fonction publique (CDD 3 ans, renouvelable)
- Temps plein (39h/s)
- Poste basé à Abbeville - Garopôle (80) - déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire
- Rémunération : selon grille de la Fonction publique territoriale, expérience et en adéquation avec la politique salariale du syndicat mixte
- Tickets restaurant, participation employeur à la complémentaire santé et prévoyance
- Prise de fonction : dès que possible

Coordonnées pour postuler

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et références significatives) à Monsieur le Directeur du Parc, Sébastien Desanlis

s.desanlis@baiedesomme3vallees.fr

uniquement par courrier électronique avant le 08 septembre 2024 inclus.

N.B. : votre lettre de motivation, CV et références doivent être attachés en .PDF à votre mail en pièces jointes et les fichiers intitulés à vos NOM et prénom.

Ex. : DUPONT_Pierre_CV ; DUPONT_Pierre_LM ; DUPONT_Pierre_REF

Contact : Monsieur Sébastien DESANLIS, Directeur du Parc, s.desanlis@baiedesomme3vallees.fr